



COMpte Rendu DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2017

Présent.e.s : Stéphane BERTIN, Christian DEDECKER, Jean-Luc DEYE, Maryse FABRE, Caroline FAVIER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Michèle SOLOWETCHICK

Absent.e.s excusé.e.s : Mathilde BERGER, Claude SEUREAU

- Débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable pour l'ensemble des commune de l'agglomération
- Les rapports d'activité et comptes administratifs 2016 ainsi que les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement et d'élimination des déchets sont présentés aux conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 1 voix pour, 5 abstentions et 3 voix contre, décide de ne pas approuver le contenu et les conclusions du **rapport de la CLECT** en date du 17 octobre 2017 portant sur l'évaluation des charges transférées au titre du Parc des expositions ; et décide de mandater le Maire pour notifier la présente délibération au président de Chambéry métropole-Cœur des Bauges.

Suite à la demande de la gérante du magasin de **location de ski** au sein du Foyer, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de la durée de la convention à intervenir au 1er décembre 2017 **passé de une à deux saisons**.

Chaque année, le trésorier propose d'admettre en non-valeur des créances éteintes. Suite à la liquidation judiciaire de la SARL GRV prononcé en 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve d'admettre en non-valeur la créance de 3941,51 €**.

Les convention de **mise à disposition d'une partie des garages et hangars au plateau** arrivants à échéance, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conventions à intervenir pour l'année à venir.

Madame le Maire rappelle que la conservation de certains objets liturgiques de la commune avait été confiée à la paroisse St Bernard de Menton en Bauges. Suite à la demande de Monsieur le Curé de la paroisse de St Bernard de Menton et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le **déménagement des objets liturgiques dans la maison paroissiale de Lescheraines**, aujourd'hui conservés au Chatelard.

Dans le cadre des secours d'hiver sur le domaine de Savoie Grand Revard, après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve les tarifs et les convention à intervenir avec la société de secours** hélicoportés, les ambulanciers et les tarifs des secours à refacturer aux blessés.

Suite à la demande du RPI d'Arith, après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une **participation financière au Noël 2017** à hauteur de 10 euros/enfant de St François scolarisé, ainsi que la **prise en charge au tiers des frais de location de matériel de ski** au Foyer, les deux autres tiers étant supportés par les deux autres communes du RPI, comme l'an passé.

Comme chaque année et jusqu'à la mise en place du nouveau régime indemnitaire courant 2018, après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la **prime de fin d'année pour les agents techniques**.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du montant du marché du gîte des Carlins qui est **non assujetti à la TVA** (HT=TTC).

Décisions Modificatives : Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve :

- la DM6 du budget principal : ajustements de fin d'année

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| D 61524 : Entretien de bois et forêts | 1 000.00 € | |
| TOTAL D 011 : Charges à caractère général | 1 000.00 € | |
| D 6218 : Autre personnel extérieur | | 1 000.00 € |
| TOTAL D 012 : Charges de personnel | | 1 000.00 € |
| D 2158 : Autres matériels & outillage | | 4 400.00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | | 4 400.00 € |
| D 2315 : Immos en cours-inst.techn. | 4 400.00 € | |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | 4 400.00 € | |

- la DM3 du budget annexe Les Carlins : ajustements de fin d'année

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| D 6063 : Fourn. d'entretien et de petit.. | | 1 500.00 € |
| D 6228 : Rému. d'intermédiaires et honora | 1 500.00 € | |
| TOTAL D 011 : Charges à caractère général | 1 500.00 € | 1 500.00 € |

Informations diverses :

- Travaux : travaux de création d'une place de retournement à La Magne terminés courant novembre ; étude de **sécurisation** en cours sur l'ensemble de la traversée du village ; accessibilité de l'église à faire.

La séance est levée à vingt deux heures trente.

Le Maire,
Maryse FABRE

